

NORME INTERNATIONALE

**ISO
9842**

Première édition
1991-06-15

Huile essentielle de rose (*Rosa damascena* P. Miller)

iTeh STANDARD PREVIEW
Oil of rose (Rosa damascena P. Miller)
(standards.iteh.ai)

ISO 9842:1991

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0ee28232-ff60-4975-8e34-b19143283b38/iso-9842-1991>



Numéro de référence
ISO 9842:1991(F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 9842 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 54, *Huiles essentielles*.

L'annexe A de la présente Norme internationale est donnée uniquement à titre d'information.

ITeH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO 9842:1991
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0cc28232-ff60-4975-8e34-b19143283b38/iso-9842-1991>

© ISO 1991

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case Postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

Huile essentielle de rose (*Rosa damascena* P. Miller)

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale prescrit certaines caractéristiques de l'huile essentielle de rose (*Rosa damascena* P. Miller), destinées à faciliter l'appréciation de sa qualité.

Elle s'applique aux huiles essentielles distillées en installations industrielles et non aux huiles essentielles de rose dites «paysannes», dont les caractéristiques sont différentes.

2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO/R 210:1961, *Huiles essentielles — Emballage*.

ISO/R 211:1961, *Huiles essentielles — Étiquetage et marquage des récipients*.

ISO 212:1973, *Huiles essentielles — Échantillonnage*.

ISO 279:1981, *Huiles essentielles — Détermination de la densité relative à 20 °C (Méthode de référence)*.

ISO 280:1976, *Huiles essentielles — Détermination de l'indice de réfraction*.

ISO 592:1981, *Huiles essentielles — Détermination du pouvoir rotatoire*.

ISO 1041:1973, *Huiles essentielles — Détermination du point de congélation*.

ISO 1241:1980, *Huiles essentielles — Détermination de l'indice d'ester après acétylation et évaluation de la teneur en alcools libres et en alcools totaux*.

3 Définition

Pour les besoins de la présente Norme internationale, la définition suivante s'applique.

huile essentielle de rose: Huile essentielle obtenue par distillation à la vapeur d'eau des fleurs de *Rosa damascena* P. Miller.

4 Spécifications

4.1 Aspect

Liquide, ou plus ou moins cristallisé.

4.2 Couleur

Jaune clair.

4.3 Odeur

Caractéristique, rosée.

4.4 Densité relative à 20/20 °C

Minimum: 0,848

Maximum: 0,862

4.5 Indice de réfraction à 20 °C

Minimum: 1,453 0

Maximum: 1,464 0

4.6 Pouvoir rotatoire à 20 °C

Compris entre -5° et -2°

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 9842:1991

https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0ee28232-ff60-4975-8e34-b19143283b38/iso-9842-1991

4.7 Point de congélation

20 °C environ.

4.8 Indice d'ester

Minimum: 7,5

Maximum: 23,5

4.9 Indice d'ester après acétylation

Minimum: 204, correspondant à 71 % (m/m) d'alcools totaux exprimés en citronellol

Maximum: 231, correspondant à 77 % (m/m) d'alcools totaux exprimés en citronellol

4.10 Profil chromatographique

Évaluer quantitativement les constituants caractéristiques suivants de l'huile essentielle sur le profil chromatographique obtenu.

La proportion de ces constituants, calculée par rapport à la somme de toutes les aires des pics, et en considérant comme identiques tous les coefficients de réponse, doit se situer dans les fourchettes prescrites ci-dessous:

citronellol	34 % à 44 %
nérol	6 % à 9 %
géraniol	12 % à 18 %
alcool phényléthylique	2 %

4.11 Point d'éclair

102 °C (à titre d'information).

5 Échantillonnage

Voir ISO 212.

Volume minimal de l'échantillon pour essai: 25 ml

NOTE 1 Ce volume permet d'effectuer au moins une fois chacun des essais prévus dans la présente Norme internationale.

6 Méthodes d'essai

6.1 Densité relative à 20/20 °C

Voir ISO 279.

6.2 Indice de réfraction à 20 °C

Voir ISO 280.

6.3 Pouvoir rotatoire à 20 °C

Voir ISO 592.

6.4 Point de congélation

Voir ISO 1041.

6.5 Indice d'ester

Voir ISO 709.

6.6 Indice d'ester après acétylation

Voir ISO 1241.

Masse de la prise d'essai pour le dosage des alcools totaux, avant acétylation: 2 g \pm 0,05 g

Volume de la prise d'essai après acétylation: 5 ml d'huile essentielle

Durée de l'acétylation: 3 h

Masse de la prise d'essai après acétylation: 2 g \pm 0,05 g

Durée de la saponification: 2 h

6.7 Établissement d'un chromatogramme-type

Voir annexe A, à titre d'information.

6.8 Point d'éclair

Les directives relatives aux méthodes de détermination du point d'éclair seront données dans un futur Rapport technique.

7 Emballage, étiquetage et marquage

Voir ISO/R 210 et ISO/R 211.

Annexe A (informative)

Chromatogramme-type

Liste des constituants

- 1 Ethanol
- 2 Oxyde de rose *cis*- et *trans*-
- 3 Linalol
- 4 Citronellol
- 5 Nérol
- 6 Géraniol
- 7 Alcool phényléthylrique
- 8 Alcane *n*-C₁₉
- 9 Alcène *n*-C₁₉
- 10 Méthyleugénol
- 11 Alcane *n*-C₂₀
- 12 Alcène *n*-C₂₀
- 13 Alcane *n*-C₂₁
- 14 Alcène *n*-C₂₁
- 15 Eugénol

Échantillon: huile essentielle de rose

Colonne: capillaire en silice fondue, longueur 25 m, diamètre intérieur 0,3 mm

Phase stationnaire: polyéthylène glycol 20 000

Diviseur de flux: 10/90

Détecteur: à ionisation de flamme

Température du four:

— température initiale: 60 °C pendant 10 min

— programmation de température: 3 °C/min

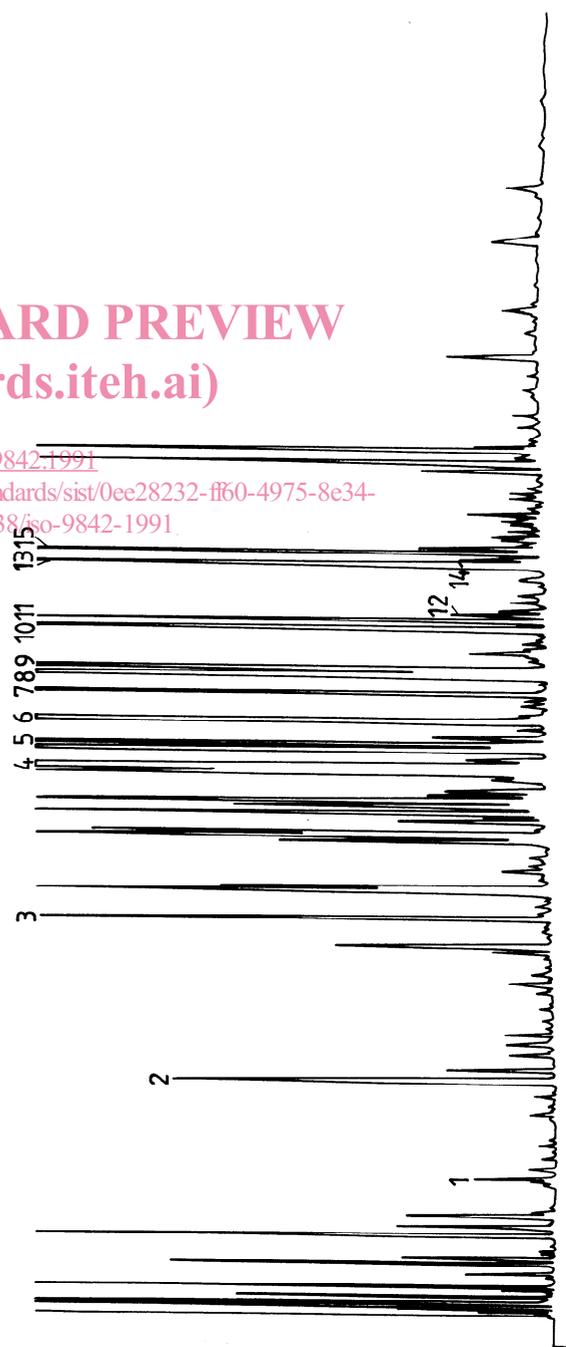
— température finale: 200 °C pendant 50 min

Température d'injection: 250 °C

Température de détection: 250 °C

Gaz vecteur: azote

Volume injecté: 0,3 µl



Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 9842:1991

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0ee28232-ff60-4975-8e34-b19143283b38/iso-9842-1991>

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 9842:1991

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0ee28232-ff60-4975-8e34-b19143283b38/iso-9842-1991>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 9842:1991

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0ee28232-ff60-4975-8e34-b19143283b38/iso-9842-1991>

CDU 665.526.15

Descripteurs: huile essentielle, rose, spécification.

Prix basé sur 3 pages
